



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Sous nos pieds...l'aqueduc de l'Avre

Affluent de l'Eure, l'Avre constituait l'ancienne frontière historique entre les possessions anglaises de Normandie et le royaume d'Ile-de-France. Aujourd'hui, il marque la limite entre l'Eure et l'Eure-et-Loir. À la fin des années 1880, la ville de Paris décrète de capter des eaux de cinq sources, situées à proximité de Verneuil-sur-Avre, pour alimenter la capitale en eau potable. Construit entre 1891 et 1893, l'aqueduc de l'Avre achemine ainsi, depuis plus d'un siècle, l'eau vers Paris. Cet ouvrage de 102 km est en grande partie souterrain. Cette ligne des eaux fournira 20 % de l'eau potable des Parisiens. Par contre, ce captage des sources a entraîné la disparition des moulins à farine, nombreux dans la vallée. Beaucoup de ces moulins sont aujourd'hui des résidences secondaires.

Le village de Saint-Lubin aurait été construit autour d'un récluse habité par un moine nommé Lubin au Ve siècle. Pendant le Moyen-Age, Saint-Lubin était une paroisse prospère puisqu'en 1250, on y comptait 120 feux. Ruinée pendant la guerre de Cent Ans, les habitants enfuis, les joncs envahirent les terres incultes et c'est à cette époque que le village prit son nom définitif, adjoignant « des Joncherets » à celui de l'ermite. Pendant la Révolution, il deviendra Joncherets-sur-Avre.

Dampierre-sur-Avre tirerait son nom de « dame de pierre ou sainte pierre » en référence aux quatre dolmens situés sur la commune.

Tous les villages de la vallée de l'Avre connurent une grande prospérité au début de l'ère industrielle : moulins à papier, à tan, à farine, filatures, forges, tuileries utilisaient la force des eaux de l'Avre. La guerre de 1870 et le captage des eaux de l'Avre réduiront considérablement ces activités.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.
Extraits du topoguide de la Fédération Française de Randonnée « L'Eure-et-Loir à pied »



ACCÈS

Paris – Dreux et Saint-Lubin-des-Joncherets par N 12



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Chambres d'hôtes et meublés dans les environs
Restaurants à Saint-Lubin-des-Joncherets
Ravitaillement à Saint-Lubin-des-Joncherets



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses déchets
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Eure et Loir Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

Office de Tourisme de Dreux
02 37 46 01 73
www.ot-dreux.fr
contact@ot-dreux.fr

SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS
Vallée de l'Avre



Eure & Loir
tourisme





Départ : Mairie

De la rue du Clos d'Amour, prendre à gauche la D 111, puis à droite la rue du Bois Venay. Au bout, suivre à droite le chemin Malengen, puis la route à gauche. À la sortie du village, prendre le sentier à droite qui longe la rivière. Passage privé mais autorisé - veuillez respecter les lieux et ne pas déranger les pêcheurs. Le sentier rejoint la D 313⁸, suivre la route puis tourner à droite pour entrer sur le parking de l'étang communal. Continuer sur le chemin en face et longer la rive nord du plan d'eau. Sortir du terrain communal près des bâtiments et tourner à droite sur la route. Traverser les deux bras de l'Avre.

3,7 km : Après le dernier pont, suivre à gauche le chemin en bordure de la rivière jusqu'au lavoir de Godeneval.

4,4 km : Tourner à gauche et suivre le chemin parfois très boueux qui traverse la vallée (en période humide, il est préférable, en sortant du terrain communal au Ménillet, de suivre la route à gauche puis D 313⁸, qui monte vers l'église de Dampierre). Au pied du village, monter par le chemin qui rejoint la route aux premières maisons. Devant l'église, prendre le sentier à droite qui

descend puis remonte sur la côte des Fontaines.

5,7 km : Traverser la D 313¹⁵ et suivre en face un chemin en direction du "Puits de la Motte" (motte féodale). Passer devant ce site et continuer en sous-bois. À la patte d'oie, bifurquer à droite, puis monter à gauche. Aux maisons, tourner à droite et, dans le hameau, prendre le 1^{er} chemin à droite. Traverser la D 313¹³ et suivre le chemin en face. Au croisement, tourner à droite, à gauche et de nouveau à droite jusqu'à la D 117¹. Traverser dans le chemin en face, puis prendre le 1^{er} chemin à gauche (aqueduc de l'Avre).

9,8 km : À Clanchemeule, tourner à gauche sur la D 313¹², à droite sur la D 313⁸, puis le chemin à gauche. Traverser la D 111¹ et

continuer tout droit. Descendre sur la D 313 à droite, traverser le pont et suivre le chemin de l'aqueduc à gauche sur 1,7 km. Emprunter le chemin à gauche en plaine. Au carrefour, continuer tout droit et entrer dans le bois.

13,6 km : Prendre le chemin à gauche. Aux Caves, suivre la route à droite, la route à gauche, puis le 1^{er} chemin à gauche. Traverser le bois en prenant deux fois le chemin sur la droite. Tourner à gauche, puis à droite et traverser le lotissement. Au stop après l'école, s'engager à droite sur 50 m, puis à gauche sur 400 m. Suivre à gauche la rue Cupidon.

16,7 km : Arrivée.

Saint-Lubin-des-Joncherets

En vallée d'Avre

16,7 km – 4h30